

Le président
Jean, Marcel Lauginie

LFA n° 151
Mai 2015

**- LETTRE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES
ET DES MOTS D'OR DE LA FRANCOPHONIE
- LETTRE FRANCOPHONE DES AFFAIRES**

□ Un printemps terminologique exceptionnel pour la langue française dans le monde francophone !

Ce printemps 2015 est marqué par deux événements d'importance qui vont donner une nouvelle impulsion à la veille terminologique, à la fabrication et à la diffusion des nouveaux termes :

1) Le dispositif d'enrichissement de la langue française, mis en place à la suite du décret du 3 juillet 1996, vient d'être profondément modifié par **le décret du 25 mars 2015** (publié au Journal officiel (JO) de la République française le 27 mars 2015) dans un but de simplification et de modernisation :

- la nouvelle **commission d'enrichissement de la langue française**, qui remplace la commission générale de terminologie et de néologie, **est placée auprès du Premier ministre** ;
- cette commission voit l'arrivée d'un **représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)** ;
- des **groupes d'experts** sont créés par le Délégué général à la langue française et aux langues de France ; ils se substituent aux commissions spécialisées de terminologie et de néologie ;
- dans chaque ministère le **rôle du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française** est renforcé.

2) La nomination, le 20 mai 2015 en Conseil des ministres, de **Loïc DEPECKER Délégué général à la langue française et aux langues de France**. « *Il se voit confier la préfiguration de l'Agence de la langue française* » afin « *de renforcer l'ensemble des dispositifs de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme et de proposer une politique linguistique qui redonnera à tous nos concitoyens le goût et l'envie de pratiquer le français* ». (Extraits du communiqué de l'Hôtel de Matignon du 20 mai 2015).

Ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé de grammaire, Loïc DEPECKER est professeur en sciences du langage à la Sorbonne Nouvelle (Paris III). Il est bien connu des membres de l'APFA : il avait accepté d'intervenir dès notre première Journée du français des affaires le 28 octobre 1987 :

« *La parole est donnée à Loïc DEPECKER, Coordonnateur des commissions ministérielles de terminologie au Commissariat général de la langue française. Il évoque l'originalité de la démarche de l'APFA, seule association au monde chargée de promouvoir une langue des affaires (le français), alors que l'opinion courante semble avoir aujourd'hui admis l'anglais. Il est évident, et sans doute les années qui viennent le montreront encore plus, qu'il est indispensable, pour se comprendre, d'analyser les termes anglais de ce domaine, et donc par la force des choses de travailler sa langue, celle-ci pouvant être le français, le portugais ou toute autre. C'est en partie sur cette constatation simple (mais importante) qu'est fondée la politique terminologique de la France, menée sous l'impulsion du Commissariat général de la langue française qui coordonne les commissions ministérielles de terminologie, véritables petites académies du vocabulaire. En cette seule année 1987, celles-ci ont ainsi fait paraître au Journal officiel six arrêtés de terminologie ayant trait à des domaines les plus divers : l'informatique, la télédétection aérospatiale, l'agriculture, le génie génétique, la mer, et bien sûr l'économie et les finances, représenté ici par le Président de la commission de terminologie du ministère des finances, Jacques CAMPET.* » Extraits : www.apfa.asso.fr

...

Ce sont ainsi 10 exposés de Loïc DEPECKER dont les participants à nos Journées ont bénéficié, avec des moments forts :

- « *La trouvaille exceptionnelle de baladeur* » qui comprend « *deux fois le mot balade : la balade de celui qui se promène,*

le baladeur, et la ballade de celui qui joue de la guitare », d'où « l'impression que c'est un homme qui marche en écoutant de la musique » (3^e Journée 1992) ;

- « L'aménageur de langue » (6^e Journée 1993) ; « L'évolution du mot performance » (9^e Journée 1996) ; « Quelques critères scientifiques pour traiter des langues – L'invention de la langue : le choix des mots nouveaux – Entre signe et concept : éléments de terminologie générale » (15^e Journée 2002) ; « Terminologie, conceptologie et ontologie » (18^e Journée 2005) ;
- ou encore en 2013, pour notre 25^e Journée à l'OIF - Délégation générale Wallonie-Bruxelles (DGWB), « Présentation des Actes du Colloque Terminologie et sciences économiques et financières » dans la Collection Le savoir des mots N° 8 de la Société française de terminologie, société savante créée par Loïc DEPECKER en 1999.

Si vous souhaitez recevoir le décret du 25 mars 2015 et le décret du 3 juillet 1996 (auquel se reporte le nouveau décret) ainsi que le communiqué du 20 mai 2015, il suffit d'envoyer à l'APFA le bulletin ci-joint.

□ Répondre à cette fabrication terminologique plus réactive et plus créative qui s'annonce

Voici les termes en cours de traitement pour le 5 juin et qui sont encore orphelins d'équivalents qui fassent l'unanimité :

- « *soft skills* » : compétences comportementales ? générales ? autre équivalent de votre choix ?
- « *hard skills* » : compétences techniques ? spécialisées ? autre équivalent de votre choix ?
- « *soft data* » : données subjectives ? qualitatives ? autre équivalent de votre choix ?
- « *hard data* » : données factuelles ? quantitatives ? empiriques ? autre équivalent de votre choix ?
- « *commodities* » : produits de base ? produits indifférenciés ? autre équivalent de votre choix ?
- « *too big to fail* » : trop grand pour faire faillite ? autre équivalent de votre choix ?
- « *cross canal* » : multicanal ? intercanal ? autre équivalent de votre choix ?
- « *term sheet* » : accord-cadre ? autre équivalent de votre choix ?

Vous pouvez répondre, de préférence par courriel, à apfa.lemotdor@orange.fr ou en utilisant le [bulletin](#) ci-joint.

□ Les faits marquants de notre 27^e Journée du français des affaires du 19 mars 2015

Le thème annoncé dans notre Lettre n° 150 a répondu à l'attente des 140 participants. Les photos d'Arnaud DANLOUX-DUMESNILS et de la DGWB ont été mises sur notre site www.apfa.asso.fr par Jean-Marc CHEVROT.

Citons : les personnalités et les interventions non mentionnées dans le programme :

- **Gilles GAUTHIER**, lauréat du Mot d'Or de la Traduction francophone pour l'excellence de sa traduction française de l'arabe égyptien du roman d'Alaa El Aswany *Automobile Club d'Égypte*. Le lecteur pénètre profondément dans le « mécanisme subtil du pouvoir » annoncé dans la préface et comprend ainsi les événements récents. Il savoure également la pédagogie et la richesse des notes de bas de pages, l'attention permanente au choix du mot juste ou encore l'humour commercial de cet avertissement « Ici on paie comptant et on ressort content ». Chaque personnage, chaque émotion, chaque situation nous sont livrés dans le langage moderne, limpide et vigoureux qui réjouit et rapproche les êtres.

- **Alain HENRIET**, Doyen de l'Inspection générale d'Économie et Gestion, qui a salué les lauréats élèves et étudiants du Mot d'Or de la francophonie ainsi que l'engagement pédagogique des Professeurs de l'Académie de Versailles, en relation avec la commission de Bercy, au service d'une pédagogie des mots nouveaux dont les travaux innovants étaient coordonnés par Laurence COUSIN-PICHEAU.

- et l'attribution de **Mots d'Or d'Honneur** à :

Marie-Reine HOAREAU pour son rôle fondamental dans la réussite du premier Jury de la Validation des acquis francophones initiaux en entreprise (VAFIE) à Victoria, en juillet 2014, dû à ses initiatives fécondes : les entretiens sur le *lieu de travail*, la création d'un *guide pédagogique* assurant une appropriation individuelle immédiate, la riche notion de *conversation* créant un climat serein et confiant.

Amidou MAÏGA pour avoir cru dès 2006 au projet de la Validation des acquis francophones initiaux en entreprise (VAFIE) en assurant le lancement de l'étude préliminaire au Vietnam et tracé ainsi le chemin du succès actuel avec, après le 4^e Jury tenu en février 2015 au Liban, 130 employés titulaires de la VAFIE, cette reconnaissance officielle francophone de leur bonheur de s'exprimer au travail en français et dans leur langue maternelle.

BULLETIN - LFA N° 151

à renvoyer à : **APFA - 278 rue de Sandillon - 45590 SAINT CYR EN VAL - France**
Adresse d'expédition (attention cette étiquette sera collée sur votre envoi)

NOM – Prénom	
RUE	
VILLE PAYS	

Membre de l'APFA, à jour de ma cotisation : 2014 2015

je souhaite recevoir gratuitement :

Le décret du 25 mars 2015 Le décret du 3 juillet 1996 Le communiqué du 20 mai 2015

je propose les équivalents suivants pour :

« *soft skills* » :

« *hard skills* » :

« *soft data* » :

« *hard data* » :

« *commodities* » :

« *too big to fail* » :

« *cross canal* » :

« *term sheet* » :

Renouvellement de votre adhésion à l'APFA ou adhésion

Renouvellement d'adhésion : 2014 <input type="checkbox"/> 2015 <input type="checkbox"/>	Membre Actif	Membre Bienfaiteur Merci de préciser le montant versé
Nouveau membre : 2015 <input type="checkbox"/>		
Professionnel,-elle, Personne à titre individuel	10 € <input type="checkbox"/>	
Organisation à but non lucratif	30 € <input type="checkbox"/>	
Société commerciale ou industrielle	50 € <input type="checkbox"/>	
Apprenti, élève, étudiant	2 € <input type="checkbox"/>	

Règlement :

par chèque payable en France libellé en euros, à l'ordre de l'APFA	par mandat international, majoration de 2 €
par chèque payable hors de France libellé en euros, à l'ordre de l'APFA, majoration de 1 €	par mandat administratif
par chèque payable hors de France non libellé en euros, à l'ordre de l'APFA, majoration de 10 % avec un minimum de 2 €	en espèces

Date :

Signature :